

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29474**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Négociateur en agroéquipement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche Import-Export - Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique (FICIME)	Secrétaire Général Délégué

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3100 - Entreprises de commission, de courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation-exportation de France métropolitaine (CCNIE)

#### Code(s) NSF :

210w Commercialisation, 312t Négociation et vente

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rattaché au Chef des Ventes ou au Directeur Commercial, le Négociateur(trice) en agroéquipement représente la marque/le constructeur auprès d'un réseau de concessionnaires. Il (elle) est chargé(e) du développement commercial de la société, sur une zone géographique donnée.

Le/la Négociateur(trice) en agroéquipement est la personne qui fait la liaison entre le distributeur et le constructeur.

Tout au long de l'année il(elle) anime, conseille son réseau de concessionnaires.

Il/elle réalise les activités suivantes :

- Organisation de l'activité commerciale.
- Animation d'un réseau de distributeurs/concessionnaires.
- Vente de matériels agricoles et d'espaces verts.
- Capitalisation de l'information et diffusion auprès des services internes et/ou concessionnaires.

Les compétences attestées par ce CQP sont détaillées dans les 4 blocs décrits ci-dessous

Organiser son activité commerciale

Animer un réseau de distributeurs/concessionnaires

Réaliser la vente de matériels agricoles et d'espaces verts

Capitaliser l'information et la diffuser auprès des services internes et/ou concessionnaires

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Négociateur(trice) en agroéquipement exerce son activité au sein des entreprises couvrant le secteur du machinisme agricole, à savoir :

- les importateurs,
- les constructeurs,
- les concessionnaires.

Technico-commercial(e), Technico-commercial(e) itinérant(e), Inspecteur(trice) commercial(e), Animateur(trice) commercial(e), VRP exclusif, Conseiller(ère) commercial(e).

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

D1501 : Animation de vente

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP est composé de 4 blocs de compétences.

Par la formation la certification s'appuie sur 2 modalités :

- L'évaluation par le tuteur en entreprise, sur la base d'épreuves de mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée, et d'un entretien, à l'aide d'un livret de suivi.
- L'évaluation par le jury, sur la base d'un projet professionnel réalisé par le candidat et d'un entretien, à l'aide d'un guide d'évaluation de la maîtrise professionnelle.

Par la VAE la certification s'appuie sur 2 modalités :

- L'analyse de la recevabilité du candidat (un d'expérience)
- Le dossier déclaratif rempli par le candidat, éventuellement accompagné de documents techniques, puis une présentation orale, suivie d'un entretien avec les membres du jury de VAE.

Articulation entre les blocs de compétences acquis et l'obtention de la totalité de la certification

Les candidats disposant des attestations de réussite de l'ensemble des blocs décrits ci-dessous sont ensuite soumis à une épreuve finale au cours de laquelle ils présentent un projet professionnel devant un jury de professionnels exerçant le métier.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29474 - Réaliser la vente de matériels agricoles et d'espaces verts	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les besoins de la concession.</li> <li>Conduire un entretien, une négociation commerciale sur la vente de matériels agricoles et d'espaces verts.</li> <li>Elaborer ou contribuer à l'offre de vente de matériels agricoles et d'espaces verts en s'appuyant sur les ressources internes, si nécessaire.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire à visée professionnelle (test de connaissances) réalisé par l'organisme de formation</li> <li>Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée par le tuteur en entreprise</li> </ul> <p>A l'issue de l'évaluation, le certificateur délivre au candidat une <b>attestation de réussite</b> du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29474 - Capitaliser l'information et la diffuser auprès des services internes et/ou concessionnaires	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre compte de l'activité (activité commerciale et remontées terrains).</li> <li>Transmettre les rapports d'interventions aux services concernés.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire à visée professionnelle (test de connaissances) réalisé par l'organisme de formation</li> <li>Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée par le tuteur en entreprise</li> </ul> <p>A l'issue de l'évaluation, le certificateur délivre au candidat une <b>attestation de réussite</b> du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29474 - Animer un réseau de distributeurs/ concessionnaires	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Animer et contrôler le réseau de concessionnaires.</li> <li>Assurer un soutien commercial et technique auprès des commerciaux de la concession</li> <li>Assurer la relation et le suivi client.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire à visée professionnelle (test de connaissances) réalisé par l'organisme de formation</li> <li>Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée par le tuteur en entreprise</li> </ul> <p>A l'issue de l'évaluation, le certificateur délivre au candidat une <b>attestation de réussite</b> du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29474 - Organiser son activité commerciale	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à la veille technologique et concurrentielle de son secteur et se tenir informé des nouveautés et tendances du marché.</li> <li>Définir et mettre en œuvre un plan d'action commerciale (PAC) adapté à son secteur.</li> <li>Préparer son plan de visite et organiser sa tournée.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire à visée professionnelle (test de connaissances) réalisé par l'organisme de formation</li> <li>Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée par le tuteur en entreprise</li> </ul> <p>A l'issue de l'évaluation, le certificateur délivre au candidat une <b>attestation de réussite</b> du bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury constitué : • au moins 1 représentant de l'organisation patronale, • au moins 1 représentant des organisations syndicales de salariés, • l'administrateur des CQP désigné par la CPNEFP de l'import-export, à titre consultatif • un représentant de l'OPCA, à titre consultatif.
En contrat de professionnalisation	X		Jury constitué : • au moins 1 représentant de l'organisation patronale, • au moins 1 représentant des organisations syndicales de salariés, • l'administrateur des CQP désigné par la CPNEFP de l'import-export, à titre consultatif • un représentant de l'OPCA, à titre consultatif.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X		Jury constitué : • au moins 1 représentant de l'organisation patronale, • au moins 1 représentant des organisations syndicales de salariés, • l'administrateur des CQP désigné par la CPNEFP de l'import-export, à titre consultatif • un représentant de l'OPCA, à titre consultatif.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Négociateur en agroéquipement" avec effet au du 21 décembre 2017, jusqu'au du 21 décembre 2022.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

16 CQP « Négociateur(trice) en agroéquipement » ont été délivrés en 2015.  
Ce CQP est délivré en moyenne à 18 candidats par an.

##### Autres sources d'information :

<http://www.axema.fr>

<http://www.ficime.org/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

##### Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche Import-Export - Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique (FICIME) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

CPNEFP « Import-Export » - FICIME 43-45 rue de Naples - 75008 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Lycée agricole du Neubourg (27) -> <http://www.educagri27.fr/index.php/lycee-du-neubourg>

Lycée René Cassin - Mâcon (71) -> <http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr/>

LEGTA Etienne Munier Vesoul (70) -> <http://www.epl.vesoul.educagri.fr/>

MFR de Loudéac (22) -> <http://mfr-loudeac.asso.fr/>

CFPPA Le Chesnoy - Les Barres - Montargis (45) - <http://www.lechesnoy.fr/le-c-f-p-p-a>

**Historique de la certification :**

Création du CQP « Négociateur en matériels agricole et espaces verts » en 1997 et validé officiellement par accord de branche le 26 janvier 2001.

Accord de Branche du 27 juin 2016 relatif à la création d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) «Négociateur(trice) en agroéquipement » dans la convention collective nationale des entreprises de commission, de courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation-exportation de France Métropolitaine n°3100